

**Zeitschrift:** Berner Schulblatt  
**Herausgeber:** Bernischer Lehrerverein  
**Band:** 110 (1977)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Organ des Bernischen Lehrervereins  
110. Jahrgang. Bern, 4. März 1977

Organe de la Société des enseignants bernois  
110<sup>e</sup> année. Berne, 4 mars 1977



## Zentralstelle für Lehrerfortbildung

### Frühlingsferienkurse 1977

*Gruppenmusizieren (Ensemblespiel) – Tanz: alle Stufen*  
(Kurs-Nr. 10.13)

Musizieren auf Orff-Instrumenten für Anfänger und Fortgeschrittene. Tänze aus Amerika, Europa und Israel. Der Kurs ist in erster Linie als Fortsetzung gedacht für Teilnehmer, die Orff-Kurse, Blockflötenkurse oder musikalische Grundschulkurse besucht haben.

Neben vielen Anregungen für den Unterricht auf allen Stufen werden die persönlichen Fertigkeiten der Teilnehmer geschult.

*Hermann Urabl*, Orff-Institut Salzburg; *Annemarie* und *Martin Wey*, Sekundarlehrer, Stettlen

*Gwatt*, Evangelische Heimstätte, Sonntagabend, 27. März bis Samstagmittag, 2. April 1977, 1 Woche

Pensionskosten: Beitrag ca. Fr. 100.— pro amtierende Lehrkraft

Anmeldungen bis 15. März 1977 an die *Zentralstelle für Lehrerfortbildung, Sablistrasse 44, 3012 Bern*

\*

### Tanzerziehung in der Musikschule

Osterkurs am Orff-Institut in Salzburg (11.–16. April 1977)  
*Barbara Haselbach*, *Hermann Urabl*, *Willi Gohl*, *Ruth Girot* u. a.

Anmeldungen bis 1. März 1977 an das *Orff-Institut, Frobnurgweg 55, A-5020 Salzburg*

### Sprachkurse

#### *Wesen und Aufgabe des Sprachunterrichts (Mittelstufe)*

Dem Teilnehmer sollen sprachdidaktische und psychologische Grundlagen für die Planung, Durchführung und Reflexion seines Unterrichts vermittelt werden. Im Vordergrund stehen dabei sprachpädagogische Zielsetzungen, die teilweise in den bernischen Lehrplänen als Hauptziele des Sprachunterrichts aufgeführt werden:

a) Sprache als Mittel der Verständigung (Kommunikation):

«... seine Gedanken und Gefühle treffend ausdrücken...»

b) Sprache als Mittel des Denkens:

«... die Umwelt durch das Mittel der Sprache ordnend erfassen können...»

c) Sprache und Sprachbetrachtung:

Der Deutschunterricht bereichert die Innenwelt des Schülers...»

Mehrere Referate und gemeinsame Arbeit sollen die Teilnehmer dazu führen, sich mit «Wesen und Aufgabe des Sprachunterrichts» auseinanderzusetzen. Dabei werden allgemeinere und spezifischere Fragen des Sprachunterrichts angegangen:

– Grammatikunterricht, wozu?

– Aufsatzunterricht und Alternativen zum herkömmlichen Aufsatzunterricht

– psychologische Vorgänge beim Erzählen und Lehren, die der Lehrer berücksichtigen muss

– der Bezug des Sprachunterrichts zu anderen Fächern.

Die auf dem Hintergrund der gemeinsamen Verarbeitung erstellten Unterrichtsbeispiele in der Praxis anwenden, diskutieren und auswerten.

*Roman Müller*, Abteilung für Pädagogische Psychologie, Universität Bern

*Bern*, altes Schulhaus Länggasse, Neufeldstrasse 20, je Dienstag, 17–20 Uhr, ab 3. Mai 1977, 7 × 3 Stunden  
Teilnehmer: Lehrkräfte der Mittelstufe (Primar- und Sekundarschule)

Anmeldungen bis 31. März 1977 an die *Zentralstelle für Lehrerfortbildung, Sablistrasse 44, 3012 Bern*

### Wiederholung des Kurses

*Bern*, altes Schulhaus Länggasse, Neufeldstrasse 20, Montag, 4. Juli 1977, 9 Uhr, bis Freitag, 8. Juli 1977, 16 Uhr

### Programmheft 10 (Frühling bis Herbst 1977)

Das neue Programmheft wird am 7. März 1977 an alle amtierenden Lehrkräfte im Kanton Bern versandt.

Es enthält Kurse für Frühlings-, Sommer- und Herbstferien sowie berufs begleitende Kurse für Sommer- und Herbstquartal.

Stellenlose und nichtamtierende Lehrerinnen und Lehrer sowie amtierende Lehrkräfte, die das Programmheft bis 15. März 1977 nicht erhalten, können das neue Programmheft 10 beziehen, indem sie ein adressiertes Couvert (Format C5) an die *Zentralstelle für Lehrerfortbildung, Sablistrasse 44, 3012 Bern*, senden. Das Kursheft wird kostenlos abgegeben.

### Inhalt – Sommaire

Zentralstelle für Lehrerfortbildung	87
Verordnung über die Pflichtlektionen	88
A propos Zusatzlektionen	88
A propos des leçons supplémentaires	88
Grand Conseil bernois et mathématique nouvelle	89
Mitteilungen des Sekretariates	90
Communications du Secrétariat	90

## Verordnung über die Pflichtlektionen

Die Ansicht der beiden Lehrer an der Sekundarschule Hindelbank im Berner Schulblatt vom 18. Februar 1977 zum Brief der Primarlehrerschaft der Stadt Thun kann noch viel weniger unwidersprochen bleiben.

Es braucht schon eine gewisse Anmassung, über die berechtigten Bedenken und Sorgen der Primarlehrer auf diese Weise zu urteilen. Woher nehmen Sie eigentlich die Berechtigung? Nur weil Sie viele (?) Kollegen kennen, wahrscheinlich Sekundarlehrer, die Ihnen recht geben? Ich kenne junge Primarlehrerinnen, die aus Erfahrung ganz anders reden! Es ist ihnen gehörig verleidet, das Hineinwachsen in den Lehrerberuf nach Ihrem Rezept noch lange mitzumachen.

Der Fachlehrerunterricht hat übrigens in der Primarschule schon bedenklich Fuss gefasst. Sie können sich an verschiedenen Orten davon überzeugen, dass in der gleichen Klasse Französisch, Gesang, Turnen, Wahlfach-, Realfach- und Werkunterricht von andern Lehrkräften erteilt wird.

Und dann: Ihr Hinweis auf das Portemonnaie ist doch wirklich fehl am Platz und ziemlich unfreundlich. Gehören Sie etwa auch zu den beneidenswerten Kollegen, welche einem lukrativen und unkontrollierbaren Nebenverdienst nachgehen?

Zu Punkt 4 wäre noch zu sagen, dass Sie uns umgekehrt den Beweis für die Durchführbarkeit der Massnahmen schuldig sind. So viel ich weiss, ist man redlich bemüht, den Schwierigkeiten Herr zu werden; und herauszufinden, was für die Primarschule möglich ist, das müssen Sie schon uns überlassen. Dazu brauchen wir Ihre wenig hilfreichen Belehrungen nicht.

W. Müller

Lehrer an der Primarschule Langenthal

## A propos Zusatzlektionen

In seiner Sitzung vom Dezember 1976 hat die Primarlehrerkonferenz der Sektion Bienne-La Neuveville (PLV) beschlossen, eine Resolution zuhanden des Kantonalvorstandes des BLV zu überweisen, um sich gegen die neue kantonale Verordnung betreffend Zusatzlektionen zu beschweren. Sie hat sich dafür ausgesprochen, zu prüfen, ob die Möglichkeit einer Beschwerde gegen die Verordnung des Regierungsrates gegeben sei. In der Folge wurde eine staatsrechtliche Beschwerde von vier Kollegen beim Bundesgericht eingereicht. Die Beschwerdeführer waren von Anfang an bereit, das Prozessrisiko im Interesse der Lehrerschaft auf sich zu nehmen.

Trotz eines Gesuches der Primarlehrerkonferenz um unentgeltliche Prozessführung hat der Kantonalvorstand des BLV diese abgelehnt und sich geweigert, unseren vier Kollegen die Prozesskosten im Betrage von etwa Fr. 1500.- zu bezahlen.

Die Resolution der Primarlehrerkonferenz kann bei ihrem Präsidenten, Alain Giauque, Erlenberg 7a, 2503 Biel, bezogen werden. Übrigens wendet sich die Konferenz an alle Sektionen des BLV; an die anderen Lehrervereinigungen und an jeden Kollegen persönlich, damit sie sich mit dem Anliegen unserer vier Kollegen solidarisieren und sich alle in die entstehenden Kosten teilen mögen. Gaben können an die Adresse des Präsidenten überwiesen werden, wofür wir schon jetzt herzlich danken.

Die Primarlehrerkonferenz weist mit Nachdruck darauf hin, dass sich ihre Bestrebungen nur auf das Wohl der Schule und ja nicht gegen die jungen stellenlosen Lehrer richten; die so wenig wie wir anderen für die heutige Situation verantwortlich sind.

Primarlehrerkonferenz

Sektion Bienne-La Neuveville

---

## L'Ecole bernoise

---

### A propos des leçons supplémentaires

Dans sa séance du mois de décembre 1976, la Conférence des enseignants primaires de la section SEB Bienne-La Neuveville (CEP) avait décidé d'adresser une résolution au Comité cantonal de la SEB, afin de s'élever contre les nouvelles dispositions cantonales en matière de leçons supplémentaires. Elle avait décidé également d'examiner les voies de recours possibles contre la récente ordonnance du Conseil exécutif. Suite à cela, un recours de droit public a été déposé auprès du Tribunal fédéral par quatre collègues qui ont bien voulu assumer les risques judiciaires pour l'ensemble de la corporation.

Malgré une demande de la CEP, le Comité cantonal de la SEB a refusé d'accorder l'assistance juridique à ces quatre

collègues, et, par la même, de couvrir les frais de procédure, estimés grosso modo à 1500 francs.

La résolution de la CEP peut être obtenue sur demande à l'adresse de son président, Alain Giauque, chemin des Aulnes 7a, 2503 Bienne. Par ailleurs, la CEP fait appel à toutes les sections SEB et autres groupements d'enseignants, ainsi qu'à tous les collègues à titre personnel et leur demande instamment de faire preuve de solidarité en participant à ces frais de procédure. Les dons peuvent être adressés par mandat postal au président.

La CEP insiste sur le fait que sa politique tend à défendre l'efficacité de notre école et nullement à porter préjudice aux jeunes enseignants qui, tout comme les maîtres nommés, ne sont pas responsables de la situation actuelle.

Conférence des enseignants primaires  
de la section Bienne-La Neuveville

## Grand Conseil bernois et mathématique nouvelle

*Enseigne-t-on vraiment la théorie des ensembles à l'école élémentaire?* On pourrait le croire, en effet, après avoir lu le compte rendu de la séance du lundi 14 février du Grand Conseil bernois. Ainsi, contre l'avis du Gouvernement, les députés ont approuvé un curieux postulat en faveur de l'abandon de l'enseignement de la théorie des ensembles dans la mathématique moderne.

Une telle décision, qui ne saurait en aucun cas modifier les engagements du canton de Berne face à la coordination scolaire en Suisse romande, ne manquera pourtant pas d'ébranler les enseignants et en particulier les institutrices des classes inférieures qui viennent de subir un recyclage particulièrement astreignant en mathématique; institutrices pour lesquelles les notions ensemblistes semblent étroitement liées à la mathématique nouvelle. Le mathématicien, quant à lui, s'en montre fort amusé, car il sait très bien qu'il n'a jamais été dans les objectifs des nouveaux programmes d'aborder la bien trop savante «Théorie des ensembles»!

### *Langage ensembliste n'est pas théorie des ensembles*

Bien que la théorie des ensembles, issue on le sait, vers la fin du siècle dernier des travaux de Cantor, soit à la base de toute la mathématique nouvelle, on peut aborder, même au niveau universitaire, la plus grande partie des mathématiques en n'en connaissant que quelques rudiments. Il en est de même, a fortiori, dans l'enseignement élémentaire où l'apprentissage mathématique doit être avant tout le résultat d'une construction progressive et active de structures logiques et opératoires; construction s'appuyant étroitement sur le développement mental de l'enfant. Il ne saurait donc s'agir, à ce niveau de la formation, de dispenser une théorie axiomatique, imposant à l'enfant des notions posées a priori et qui lui resteraient extérieures.

La notion même d'ensemble telle qu'on l'utilise à l'école primaire ne correspond pas à l'acception du mathématicien dans sa théorie des ensembles. Bien loin d'enseigner la théorie des ensembles, la réforme de l'enseignement mathématique n'utilise la notion restrictive d'ensemble et le vocabulaire apparemment complexe qui lui est lié qu'à titre d'outil. Le langage ensembliste joint à quelques éléments du vocabulaire de la logique formelle ne constitue donc que des matériaux au moyen desquels on systématise les notions mathématiques. Notons, en passant, qu'au niveau élémentaire, ce vocabulaire, qui effraie tant de parents et politiciens, ne devrait concerner que l'enseignant. L'usage d'un tel langage avec certains enfants ne ferait d'ailleurs que matérialiser les appréhensions du mathématicien français Laurent Schwartz qui craint de voir la mathématique nouvelle remplacer le latin comme instrument de sélection scolaire.

### *Mathématique «nouvelle» et mathématique «traditionnelle»*

Qu'est-ce donc qui différencie essentiellement la mathématique nouvelle de l'ancienne? Quelles sont ses lacunes? Que peut-on attendre de l'enseignement rénové?

Répondons d'emblée, et pour rassurer chacun, qu'il n'y a pas de mathématique nouvelle qui s'oppose à une mathématique dite traditionnelle, pas plus que l'on oserait affirmer, en physique, que la théorie de la mécanique relativiste de Einstein s'oppose à la mécanique de Newton et la rend caduque. La mathématique, comme

tous les autres domaines de la connaissance, est en constant progrès, sujette à de permanentes extensions.

Ainsi, la mathématique enseignée aujourd'hui ne saurait s'opposer aux acquis passés puisqu'elle les contient et les élargit, sans rupture profonde. Il n'y a donc pas, comme on l'entend souvent proclamer, d'un côté la mathématique nouvelle, abstraite et gratuite, et de l'autre le calcul et ses applications. Dénonçant les «mathématiciens qui font de l'abstraction et qui sont souvent les plus médiocres», le grand mathématicien Dieudonné (membre du groupe des Bourbaki!) insiste sur ce que «la substance des mathématiques dites «classiques» est restée intacte et que la base de l'analyse moderne est toujours le merveilleux outil forgé par les mathématiciens des trois derniers siècles».

### *Les causes du malaise actuel*

Bien que n'occupant plus la même place qu'autrefois, l'apprentissage des quatre opérations, autrement dit le calcul, a gardé une grande importance dans l'enseignement actuel. Alors que, trop souvent, l'enseignement «traditionnel» se limitait à en faire acquérir des automatismes, le nouveau programme entend permettre à l'enfant de construire systématiquement les opérations, en en comprenant notamment les propriétés structurales communes: associativité, réversibilité, distributivité, etc. Ceci n'implique pas, bien que le malentendu soit fréquent, qu'il ne faille pas acquérir, après coup, les automatismes nécessaires à l'utilisation des opérations. L'enseignement rénové entend donc allier l'éducation de la pensée à la maîtrise d'un instrument mathématique efficace. Dispensée dans cet esprit, la mathématique nouvelle devrait permettre à nos enfants d'aborder un apprentissage ou des études avec des facilités accrues. Si, comme on le prétend prématurément dans certains milieux, cet objectif n'est pas atteint, cela relève plus de la pédagogie que de la science mathématique elle-même. Il semble, en effet, que l'on n'ait pas encore compris que l'enseignement rénové n'implique pas seulement un changement des contenus, mais bien plus un changement radical de l'attitude pédagogique. Il s'agit d'établir une synthèse entre ces contenus et les acquis de la psychopédagogie moderne.

On pourrait, en effet, se demander quel est le progrès accompli entre la pratique d'autrefois qui imposait à l'élève d'apprendre par cœur que «faire une soustraction, c'est enlever, retrancher, diminuer...», et celle du maître d'école d'aujourd'hui qui demande à ses élèves de onze ans d'apprendre, à leur tour par cœur, que «le résultat de la soustraction est le cardinal de la différence de deux ensembles...»!

Bien que la mathématique d'aujourd'hui repose sur de solides fondements théoriques, force est donc de constater qu'elle n'atteindra ses objectifs qu'en s'appuyant sur des considérations didactiques sérieuses, et non dans le cadre d'un enseignement expositif ou de style herbartien.

Une autre source du malaise actuel réside dans la hâte avec laquelle certains enseignants ont dû s'approprier des contenus nouveaux de la mathématique, hâte qui a très souvent contribué à en voiler l'esprit et à en dissimuler les idées générales et les finalités. Comment, en effet, exiger d'un enseignant qu'il dispense efficacement des connaissances qu'il acquiert parfois quinze jours seulement avant ses élèves et dont il ne connaît pas encore les aboutissants?

### Portée de la décision du Grand Conseil bernois

Sur la base des considérations précédentes, on constatera malheureusement que nos députés n'ont fait qu'enfoncer des portes ouvertes en demandant à la Direction de l'Instruction publique d'abandonner une discipline qui n'est même pas enseignée. Cette décision ne pourra donc que demeurer lettre morte. Gageons cependant que les responsables de la planification et du recyclage du corps enseignant sauront situer les vrais problèmes et tenir compte de la réaction des politiciens pour l'introduction des autres programmes rénovés. Parmi ceux-ci, la langue maternelle exigera du corps enseignant un effort tout aussi important que celui nécessité par la ma-

thématique. Espérons que les précautions qui seront prises, alors, éviteront aux autorités compétentes de se voir par exemple signifier par leur législatif l'interdiction d'enseigner la «Grammaire générative et transformationnelle».

On se rend compte, une fois de plus, que l'information la plus largement diffusée et l'élargissement des cercles de réflexion concernant les problèmes de l'Ecole sont parmi les conditions indispensables au succès des réformes entreprises.

Marc-Alain Berberat,  
directeur de l'Ecole normale  
d'instituteurs de Porrentruy

## Mitteilungen des Sekretariates

### Das Problem

Löhne sind Bringschulden, d. h., der Arbeitgeber muss auf eigene Kosten dafür besorgt sein, dass der Arbeitnehmer seinen Lohn erhält.

Aus zwei Gründen ist die

#### Lohnauszahlung

zum Problem geworden:

Bei den heutigen Taxen ist die Barauszahlung eine unnötige und unwirtschaftliche finanzielle Belastung (z. B. kostet die Auszahlung von Fr. 4000.- gegenwärtig Fr. 7.- Porto). Ungefähr ein Drittel der Lehrer lässt sich den Lohn noch nach Hause bringen. So ist dieser neugierigen und neidischen Augen ausgesetzt. In «Lehrerquartieren» müssen die Postboten unnötigerweise an Zahltagen sehr grosse Geldsummen mit sich tragen.

Wir empfehlen unseren Kolleginnen und Kollegen, den Lohn auf ein Postcheck- oder Bankkonto anweisen zu lassen. Weil die Bedingungen sehr unterschiedlich sind, ist es klug, sich über die bestehenden Möglichkeiten informieren zu lassen.

Sekretariat BLV: *Moritz Baumberger*

## Communications du Secrétariat

### Le problème

Les traitements sont des «dettes portables», c'est-à-dire que l'employeur doit, à ses propres frais, faire en sorte que l'employé reçoive son traitement.

#### Le versement du salaire

pose un problème et cela pour deux raisons:

Avec les taxes actuelles, le versement en espèces du salaire est une charge financière inutile et contraire aux principes économiques (le versement de 4000 francs coûte actuellement 7 francs de frais de port). Environ un tiers des enseignants se fait encore apporter son traitement à domicile! De cette manière il est exposé aux regards envieux et curieux. Dans des «quartiers d'enseignants», les facteurs se transforment en «véritables coffres-forts ambulants» les jours de paye.

Nous recommandons donc à nos collègues de faire virer leur traitement sur un compte de chèques postal ou un compte bancaire. Les conditions étant très différentes, il vaut mieux, tout d'abord, s'informer des possibilités existantes.

Secrétariat SEB: *Moritz Baumberger*  
Adaptation française: *Paul Simon*

Redaktion: Hans Adam, Olivenweg 8, 3018 Bern/Postfach, Telefon 031 56 03 17.

Alle den Textteil betreffenden Einsendungen, ob für die Schweizerische Lehrerzeitung oder das Berner Schulblatt bestimmt, an die Redaktion.

Bestellungen und Adressänderungen an das Sekretariat des BLV, Brunngasse 16, 3011 Bern, Telefon 031 22 34 16, Postcheck 30-107 Bern.

Redaktor der «Schulpraxis»: H.-R. Egli, 3074 Muri bei Bern, Breichtenstrasse 13, Telefon 031 52 16 14.

Druck: Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern.

Rédaction pour la partie française: Paul Simon, rue des Sommètres 15, 2726 Saiguelégier, téléphone 039 51 17 74.

Prière d'envoyer ce qui concerne la partie rédactionnelle (y compris les livres) au rédacteur.

Pour les changements d'adresses et les commandes, écrire au Secrétariat de la SEB, Brunngasse 16, 3011 Berne, téléphone 031 22 34 16, chèques postaux 30-107 Berne.

Impression: Eicher & Co., Case postale 1342, 3001 Berne.